



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Budget fédéral 2008

UN PAS DE PLUS VERS UN FINANCEMENT STABLE ET ADÉQUAT DU TRANSPORT COLLECTIF

Montréal, le 26 février 2008. À la suite du dépôt du budget par le ministre fédéral des Finances, M. Jim Flaherty, les membres de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) se réjouissent que le gouvernement fédéral de M. Harper agisse pour assurer la pérennité du financement du transport collectif.

En plus de rendre permanent le Fonds de la taxe d'accise sur l'essence, ce qui représentera un transfert aux provinces de 2 milliards de dollars en 2009-2010, le budget Flaherty prévoit réserver jusqu'à 500 millions de dollars supplémentaires pour soutenir des dépenses en immobilisations visant à améliorer le transport en commun. Ce montant s'ajoute aux 1,3 milliards de dollars déjà annoncés en 2007.

Rappelons qu'une entente signée en 2005 entre les gouvernements du Québec et du Canada prévoyait le transfert d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence. Cette entente assurait initialement jusqu'en 2010 un financement à la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) qui contribue à la réalisation de projets d'infrastructures notamment en matière de transport en commun. L'ATUQ se réjouissait déjà de la prolongation de ce financement jusqu'en 2014, annoncée dans le budget fédéral de 2007. Nous sommes maintenant ravis et rassurés.

« Il s'agit ici d'un pas de plus pour assurer la pérennité d'un financement adéquat et stable du transport collectif au Québec » affirme Jean-Jacques Beldié, président de l'ATUQ. « Après plusieurs années de sous-financement, le transport collectif bénéficie désormais d'un soutien continu des deux paliers de gouvernement qui souhaitent visiblement faire plus pour développer la mobilité durable. Les deux annonces d'aujourd'hui en font encore une fois la preuve ». M. Beldié conclut en espérant que les efforts du gouvernement fédéral se concrétiseront rapidement dans les subventions octroyées aux sociétés de transport pour la réalisation de leurs nombreux projets.

À propos de l'ATUQ : L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, l'ATUQ a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

- 30 -

Source : Roxane Fafard, responsable communications et relations publiques
Téléphone : (514) 280-4640 / cellulaire : (514) 928-4640
roxane.fafard@atuq.com

800, rue de la Gauchetière Ouest, Bureau 8090, Montréal (Québec) H5A 1J6
Téléphone (514) 280-4640 / Télécopieur (514) 280-7053
Courrier électronique : info@atuq.com

